

Republique Francaise

Les

Peyrousselle

Jeanne Eugenie

Fille

L'an Mil huit Cent quatre vingt treize et le treize Mai à neuf heures du matin Par devant Nous Barat, Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: les Citoyens Moquès Michel, âgé de vingt huit ans, boulanger, et Blanchard Pierre, âgé de trente un ans, Cordonnier, domiciliés à Montrejean et voisins de la défunte et dessous désignée lesquels nous ont déclaré que: Peyrousselle Jeanne Eugenie, âgée de quatre jours, née à Montrejean, y demeurant fille du Citoyen Peyrousselle Dominique, menuisier, et de Maupeoni Marie, ménagère, domiciliés à Montrejean; Est décidée le jour d'hier à cinq heures du soir dans la maison de ses parents six rue du Commandant.

Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite

Blanchard Pierre  
Mo. Moquès

~~Barat~~

Republique Francaise

Mariage

Lient

Barthelemy Lucien Adolphe

L'an Mil huit Cent quatre vingt treize et le quinze Mai à quatre heures du soir Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: le Citoyen Lient Barthelemy Lucien Adolphe, manoeuvrier, né à Montrejean le dix huit Mil huit Cent cinquante cinq, y demeurant, fils majeur du Citoyen Lient Jean, brasseur et de Uzac Bertrande, ménagère décidés les deux février Mil huit Cent quatre vingt quatre et deux janvier Mil huit Cent quatre vingt treize, procédant de son libre arbitre, d'une part, et Duffour Jeanne Marie Adeline, ménagère, née à Montoussi, Hautes Pyrénées, le dix sept février Mil huit Cent soixante treize, demeurant à Montrejean, fille mineure du Citoyen Duffour Jean Jacques, Cultivateur, et de Batiérque Françoise, ménagère, domiciliés à Montoussi, présents et consentants, d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette mairie et celle de Montoussi les dimanches treize avril dernier et sept Mai courant; aucune opposition au mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux requêtes des parties, nous leur avons donné lecture du Chapitre VI du Code Civil sur les droits

Duffour



Jeanne Marie Adeline

Gen. Fille

et devoirs respectifs des époux. Après avoir interpellé les futurs Epoux et les père et mère présents, lesquels nous ont déclaré qu'il n'existe pas de contrat, Nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que le Citoyen Lucien Barthelemy Lucien Adolphe et Duffour Jeanne Marie Adeline sont unis par le mariage.

En présence des Citoyens Caraux Alexis, âgé de soixante deux ans, journalier, cartique Jean Marie, âgé de trente ans, appariteur, Lange Edouard, âgé de trente six ans, boucher et Cronette Sidore, âgé de soixante cinq ans, Gerant, domiciliés à Montrejean, qui ont signé avec les époux et le père de l'épouse et nous après lecture, avec la mère de l'épouse pour ce qui

Lient

Duffour Augé Duffour  
Lient  
Caraux Adolphe

Republique Francaise

Naissance

Montferran

Theophile

Gen

L'an Mil huit Cent quatre vingt treize et le dix huit Mai à neuf heures du matin Par devant Nous Barat Jean, Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne a comparu: le Citoyen Montferran Bertrand, âgé de quarante sept ans, pelatier demeurant à Montrejean, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en cette Commune ce jour d'hui à sept heures du matin, de lui déclarant et de Martin Eugenie, âgée de vingt huit ans, ménagère, demeurant aussi à Montrejean mariés, auquel enfant on a donné le prénom de Theophile.

Présents: les Citoyens cartique Jean Marie, âgé de trente ans appariteur et Cussot Jean Marie, âgé de trente quatre ans, Employé domiciliés à Montrejean, lesquels nous ont signé avec nous le présent acte après lecture faite

Caraux Adolphe

Montferran

~~Barat~~